



Successions de ma maman bloqué depuis 6 ans

Par **chrisdel**, le **20/02/2015** à **11:27**

Bonjour,

Ma maman est décédée depuis 6 ans, mon beau père bloque la succession. Mes deux demies soeurs ne peuvent rien faire et le Notaire nous dit qu'il faut attendre qu'il fournisse un document. Moi n'ayant aucun lien avec lui puis-je faire avancer les choses?

Par **domat**, le **20/02/2015** à **11:38**

bjr,

il faudrait savoir quel type de document refuse de donner votre beau-père.

quand un héritier refuse d'opter ou de prendre partie dans une succession, il appartient aux héritiers dont vous faites partie de mettre en demeure cet héritier, ce n'est pas le rôle du notaire.

cdt

Par **chrisdel**, le **20/02/2015** à **11:41**

c'est un document prouvant qu'il n'y a aucune dettes d'une entreprise que mon beau père avait